



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WENTWORTH

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Dépôt du Rôle général de perception pour l'année 2023

Je, soussignée, donne avis que le Rôle général de perception pour l'année 2023 est déposé à l'Hôtel de Ville situé au 175 chemin Louisa à Wentworth, et que l'envoi des comptes de taxes sera fait dans le délai imparti et ce, en conformité à l'Article 1007 du Code municipal.

Ces dits comptes de taxes seront payables comme suit :

1^{er} versement : 15 mars 2023 **et s'il y a lieu**
2^e versement : 14 juillet 2023
3^e versement : 15 septembre 2023

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit Rôle général de perception en communiquant avec le Bureau municipal durant les heures normales de bureau au (450) 562-0701 ou par courriel à info@wentworth.ca.

Donné à Wentworth le 14 février 2023.

Natalie Black
Directrice générale et greffière-trésorière